

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03195 Numéro SIREN : 789 858 370 Nom ou dénomination : 7IDYLLE LABEL

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2019 sous le numéro de dépôt 65998



20190659982017

DATE DEPOT : 17/07/2019

N° DE DEPOT : 65998

N° GESTION : 2013B03195

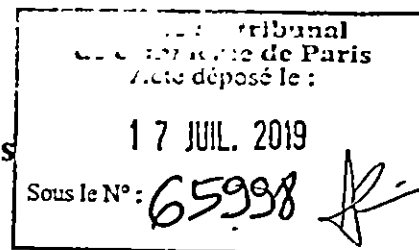
N° SIREN : 789858370

DENOMINATION : 7IDYLLE LABEL

ADRESSE : 12 rue Louis Delaporte 75020 PARIS

MILLESIME : 2017

7IDYLLE LABEL
Société Anonyme par actions simplifiées
Au capital de 2000, 00 Euros
Siège social : 12 Rue Louis Delaporte
Chez Madame BRECHEMIER
75020 Paris
789 858 370 R.C.S. PARIS
—000—



**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE
 GENERALE ANNUELLE DU 02 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,
 Le 02 juin, A 10 H 00

Les associés de la SAS « 7IDYLLE LABEL », au capital de 2 000 euros, ci-après dénommés,

- Madame Véronique BRECHEMIER détenant 51 parts sociales et,
 - Monsieur Pascal OBYDOL, propriétaire de quarante-neuf parts sociales,
- se sont réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sis au :

12 Rue Louis Delaporte – 75020 Paris

sur convocation faite conformément aux dispositions figurant dans les statuts.

Madame Véronique BRECHEMIER préside en sa qualité de gérante associée, qui possède le plus grand nombre de parts sociales, présente et acceptante. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée les pièces suivantes :

- Les récépissés des lettres recommandées de convocation à l'AGO
- Le rapport de gestion de la gérance
- L'inventaire et les comptes annuels clos le 31 décembre 2017
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce
- Le texte des projets de résolutions

La présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les impositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

- L'Assemblée, - sur - sa - demande, - lui - donne - acte - de - sa - déclaration. - Puis, la - Présidente - rappelle - que -----
l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérance
 - Affectation du résultat de l'exercice 2017
 - Lecture de rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et décision à cet égard.
 - Questions diverses
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce puis ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, lesquels, font apparaître un déficit de 1 284 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Il s'agit du quatrième exercice. Compte tenu du résultat déficitaire l'Assemblée Générale précise qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

En outre, le résultat déficitaire 2016 a été affecté au compte report à nouveau de l'année 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce déclare en approuver les termes.

Tous les associés étant directement ou indirectement intéressés par lesdites conventions, cette résolution ne peut être qu'adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

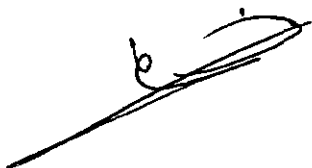
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de séance et son associé.

La séance est levée à 11 heures.

Madame Véronique BRECHEMIER,



Monsieur Pascal OBYDOL



Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
I - Immobilisations			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	576	489	87
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	576	489	87
II - Stocks et créances			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	3 173		3 173
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	3 173	0	3 173
TOTAL GENERAL (I + II)	3 749	489	3 260

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
I - Capital propre	
Capital social ou individuel	2 000
Report à nouveau	-13 652
Résultat de l'exercice	-1 284
TOTAL I	-12 936
II - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	854
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	14 813
TOTAL III	16 196
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 260

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE			
Produits d'exploitation		Charges d'exploitation	
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	3 820
Autres produits			41
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			3 861
Charges d'exploitation			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			1 368
Autres charges externes			3 586
Impôts, taxes et versements assimilés			76
dont TP/CFE, CVAE			76
Dotations aux amortissements			115
Total des charges d'exploitation (II)			5 145
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-1 284
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			-1 284
B - RÉSULTAT FISCAL			
		Bénéfice	Perce
		0	1 284
1 RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice	Perce
		0	1 284
2 RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice	Perce
		0	1 284

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS					
Actif Immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à fin de l'exercice	Réévaluation nette : valeur d'origine des immobilisations moins dépréciation
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	576			576	
Immobilisations financières					
				0	
TOTAL rubrique I	576	0	0	576	0

II - AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Montants des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (coût net de l'exercice)	Diminutions (amortissements déversés ou amortissements de fin de l'exercice)	Montants des amortissements à fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles	374	115		489
TOTAL rubrique II	374	115	0	489

SAS 7IDYLLE LABEL

Chez Madame Bréchemier,
12 rue Louis Delaporte
75020 PARIS

RAPPORT DE GESTION

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

P0 JB

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la SAS « 7IDYLLE LABEL » durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous informons que la société n'a effectué aucun investissement et n'a eu aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

▪ **Activité de la société au cours de l'exercice :**

La société a pour activité la production, la promotion et la vente de musiques diverses, le soutien aux spectacles vivants, la vente de marchandises diverses et le merchandising.

Face à un marché difficile, cette société peine à sortir de l'ombre mais il n'en demeure pas moins qu'elle fait un travail de prospection hors du commun l'ayant même amené à accepter de chanter gratuitement moyennant une prise en charge des frais par un client prospect japonais au cours de l'année 2017.

Les priorités économiques en France sont tout autre depuis la crise des subprimes et les attentats n'ont pas arrangés les choses. Pour autant, la gérante de l'entreprise prend patience et espère une meilleure année 2018.

▪ **Présentation des états financiers :**

a) Analyse du Compte de résultat (Cf. 2052 DGFIP) :

1) **Les produits :**

Les produits d'exploitation sont d'un montant total de 3 861 euros en 2017 contre 4 876 euros en 2016, soit une diminution de 20.80%. Ils sont composés de prestations de services d'une valeur de 3 820 euros (dont 60% correspondent à la prestation duo et 40% de la prestation groupe) contre 4 200 euros en 2016 et de Transfert de Charges d'Exploitation se montant à 41 € (Remboursement de frais bancaires relatif à l'abonnement carte bancaire représentant 1.07% du total des produits) contre 676 euros en 2016.

2) **Les charges :**

Les charges d'exploitation sont de 5 145 euros pour l'année 2017 alors qu'en 2016 elles étaient de 7 508 euros soit une diminution de 45.92%.

Elles sont composées de :

- des Achats non stockés de matières et de fournitures : d'une valeur de 1 367.92 € représentant 26.59% du total des charges,

- des Locations à raison de 6.83% du total des charges, soit 351.41 euros dont 50.78% soit 178.43 euros sont relatifs à la location Immobilière (frais mixtes, participation au loyer à raison de 5% du total annuel), 17.07% correspondant à la location du site Internet de la société dont la valeur est de 60 euros et enfin 32.15% soit 112.98 euros relatif à la location d'un véhicule.
- des Honoraires représentant 16.61% soit en valeur est 854.41 euros composés des honoraires juridiques pour une valeur de 750 euros soit 87.78% du total du poste et des frais d'actes pour un montant 104.41 euros, soit 12.22% du total du poste.
- des Frais de Publicités se montant à 653.09 euros, représentant 12.69% du total des charges.
- de Frais de missions réceptions qui restent élevés à savoir 23.92% du montant total des charges d'exploitation, soit 1 230.66 euros et dont le poste voyages et déplacements représente 66.96% du montant du poste,
 - de Frais postaux et de télécommunications qui représentent 3.43% du total des charges d'exploitation, étant majoritairement des frais téléphoniques (une charge mixte pris à raison de 5% du total des factures de l'année 2017).
 - Frais bancaires, soit 6.23% du total des charges d'exploitation (320.42 euros au total, montant élevé pour une petite structure dont le compte n'est pas à découvert et pour lequel il n'y a pas de gestion particulière),
 - des Impôts et taxes pour une valeur de 76 euros soit 1.48% des charges totales d'exploitation relatives au paiement de la Contribution Foncière des Entreprises (ex taxe professionnelle) pour l'année 2017,
 - des Dotations aux amortissements équivalentes à 2.23% des charges totales d'exploitation soit 115 euros. L'immobilisation acquise sera complètement amortie en 2018.

Le résultat au 31/12/2017 est une perte de 1 284 euros contre 832 euros au 31/12/2016. Malgré une amélioration du résultat 2016, la société reste déficitaire et son résultat est pire qu'en 2016 du fait du voyage fait au Japon à la demande d'un client prospect.

Il n'y a pas eu de réintégrations et de déductions. Par conséquent, le résultat comptable est égal au résultat fiscal.

b) Analyse du bilan :

1) A l'actif du bilan on trouve :

- des Immobilisations corporelles d'une valeur brute de 576 euros et correspondant au matériel de musique acheté il y a cinq ans (mini studio). Ce matériel a été amorti pour une valeur de 115 euros en 2017. Le solde du compte amortissements est de 489 euros depuis l'achat et il reste donc une valeur à amortir de 87 euros.
- des Disponibilités représentant 84.63% de l'actif brut, soit 3 176.06 euros composées à 63.03% du capital placé à la Caisse des Dépôts et Consignation et de l'avoir en banque (Banque Postale) pour 36.97% de la valeur.

Le total de l'actif est de 3 260 euros net, soit 3 749 euros à l'actif brut moins 489 euros d'Amortissements.

NB PO 3

L'actif immobilisé représente 15.37% de l'actif brut, 2.67% de l'actif net et l'actif circulant 84.63% de l'actif total brut.

Le passif du bilan se monte à 3 260 euros.

2) Au passif du bilan on trouve :

➤ Les capitaux propres négatifs de 12 936 euros composés du capital social pour un montant de 2 000 euros et du report à nouveau déficitaire de 13 652 euros et du résultat soit une perte de 1 284 euros.

➤ Les Fournisseurs et comptes rattachés pour un montant de 1 383.24 euros, soit 8.54% du total des dettes (16 196.22 euros).

➤ Le Compte courant de la gérante se monte à 14 812.98 euros, soit 91.46% du total des dettes et représente l'ensemble des paiements établis pour le compte de la société 7IDYLLE y compris les défraitements lors des concerts donnés à titre gratuits pour dans le cadre de sa phase de développement.

▪ Proposition d'affectation du résultat :

Le résultat déficitaire de 1 284.07 euros de l'année 2017 sera affecté au report à nouveau.

▪ Dividendes :

La société n'a pas distribué de dividendes car ses résultats sont déficitaires.

▪ Dépenses non déductibles fiscalement

Les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

▪ Imposition :

En raison de la perte, la société ne paye pas d'impôt sur les sociétés.

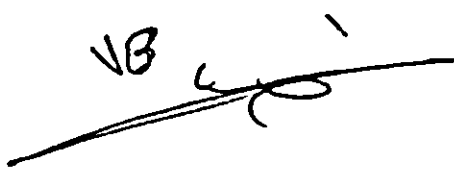
Fait à Paris, le 31 mars 2018

Fait en 3 exemplaires,

Véronique BRECHEMIER,

Gérante,

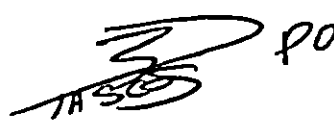
(Signature + paraphe)

VB 

Pascal OBYDOL

Gérant minoritaire

(Signature + paraphe)

 PO